

ASSEMBLÉE NATIONALE

12 juin 2025

INSTAURER DES PEINES PLANCHERS POUR LES CRIMES ET DÉLITS COMMIS CONTRE
LES MEMBRES DE LA FORCE PUBLIQUE ET LES POMPIERS - (N° 1410)

AMENDEMENT

N ° CL10

présenté par

M. Ceccoli, M. Bony, Mme Corneloup, Mme Alexandra Martin, M. Liégeon, M. Boucard,
Mme Bazin-Malgras, M. Hetzel, M. Di Filippo, M. Ray, M. Brigand et M. Bazin

ARTICLE UNIQUE

Cet amendement a été déclaré irrecevable après publication en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.